

**ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER
SAINT-CONSTANT, PROVINCE DE QUÉBEC
SEPTIÈME (7^e) SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2021-2022**

**PROCÈS-VERBAL de la septième séance du conseil d'établissement de l'école de
l'Aquarelle-Armand-Frappier, tenue le 26 avril 2022, via Teams**

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS

Représentants des parents : Mesdames Marie-France Poirier, Céline Julien, Julie Hurtubise, Madame Tanja Mutlak, Nicoleta Le Page et Évelyne Rouillard

Représentants des enseignants : Mesdames Chantale Bergeron et Chantal Poirier, Monsieur Nicola Centomo

Représentant du personnel de soutien : Madame Nathalie Brosseau

Représentant du personnel professionnel : Aucun

Représentant du service de garde : Madame Marie-Josée Ménard

Direction adjointe de l'école : Madame Judith Côté

Direction de l'école : Monsieur Eric Yockell

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ABSENTS

Représentants des enseignants : Madame Kathleen St-Laurent-Gagné

Représentants des parents : Aucun

Direction adjointe : Madame Nathalie Bourdeau

1. Mot de bienvenue et présences

Madame Marie-France Poirier souhaite la bienvenue à tous.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Mme. Marie-France Poirier constate qu'il y a le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h02.

3. Questions du public

Aucune question reçue, ni par la présidente du conseil ni par la direction de l'école.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marie-France Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour.

- C.E.21-22-051 **IL EST PROPOSÉ** par M. Eric Yockell que les points 9.2 et 10 soient remis à la prochaine séance du CE.
- C.E.21-22-052 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Marie-France Poirier que le sujet « Varia » soit ajouté au point 13.
- C.E.21-22-053 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Marie-France Poirier que les sujets « Bilan de la rencontre » et « Levée de la rencontre » deviennent le point 14, respectivement le point 15.
- C.E.21-22-054 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Julie Hurtubise que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté par Mme. Marie-France Poirier et modifié par la suite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Procès-verbal de la réunion du 22 février 2022, 29 mars 2022 et suivis

- C.E.21-22-055 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Marie-France Poirier d'apporter la modification suivante au titre du procès-verbal du 29 mars : « SIXIÈME » au lieu de « CINQUIÈME ».
- C.E.21-22-056 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Évelyne Rouillard d'apporter la modification suivante au point 13.1 du procès-verbal du 29 mars : remplacer « Mme. Rouillard mentionne aussi que le travail sur un nouveau code de conduite est en cours. » avec « Mme. Rouillard mentionne aussi que le travail sur les Normes d'éthique pour les membres du conseil est en cours. ».
- C.E.21-22-057 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Chantal Poirier d'apporter la modification suivante au point 10 du procès-verbal du 29 mars : remplacer « 15h15 » avec « 15h05 ».

Suivis :

Mme. Marie-France Poirier mentionne que la publication des PV des séances du CE n'est pas à jour. M. Eric Yockell va s'assurer de la mise à jour.

La direction de l'école Aquarelle-Armand-Frappier est toujours en attente d'une réponse du ministère pour le projet d'embellissement de la cour d'école.

M. Nicola Centomo informe le conseil que la demande auprès de la Ville de Saint-Constant dans le programme « Pierre Lavoie » a été déposée et que l'école a reçu une réponse

positive dans ce sens.

M. Eric Yockell informe les membres du conseil sur une modification au sujet de la sécurité scolaire près de l'école : le déplacement des brigadiers - un, plus proche des connes et l'autre dans le stationnement des enseignants – résultat : circulation plus lente et fluide

Aucune information supplémentaire au sujet du COVID-19, à part le sommaire hebdomadaire.

C.E.21-22-058 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Évelyne Rouillard d'adopter le procès-verbal tel que présenté par Mme. Marie-France Poirier et modifié par la suite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Formation obligatoire à l'intention des membres du conseil d'établissement

Mme. Marie-France Poirier demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires au sujet des capsules. Aucune question à ce sujet.

7. Organisation scolaire 2022-2023

M. Eric Yockell présente une petite mise à jour de la situation de l'organisation scolaire pour l'année prochaine, avec 1 titulaire de plus pour une classe multi âge 3^{ème}-4^{ème} année.

Aussi, M. Yockell mentionne que l'affectation des enseignants sera faite à partir du début juin et jusqu'au début des classes.

8. Photo scolaire

M. Eric Yockell informe les membres du conseil que le fournisseur des photos scolaire pour l'année 2022-2023 sera FotoPlus et demande au conseil les choses à améliorer dans leurs services. Aussi, il mentionne que le fournisseur est ouvert à la possibilité d'avoir des parents bénévoles pour l'organisation des prises des photos.

Plusieurs membres du conseil ont présenté leurs opinions sur les améliorations à apporter aux services fournis par FotoPlus :

- Des poses différentes (debout, assis, tourné vers une côté, etc.)
- Tenir un objet dans les mains, si possible ou
- Une photo dans la classe de cours

Mme. Marie-France Poirier demande à la direction combien des parents (en pourcentage) achètent des photos. M. Eric Yockell va chercher l'information dans les statistiques des années antérieures.

C.E.21-22-059 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Marie-France Poirier d'approuver la présentation des améliorations désirées au fournisseur FotoPlus.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Service de garde

9.1 Guide et règlements

- C.E.21-22-060 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Marie-Josée Ménard d'apporter les modifications suivantes : Art. 3.2 – enlever la mention « et pour le lundi de Pâques. »; Art. 3.3 – ajouter la mention « selon le sondage auprès des parents » pour le lundi des Pâques.
- C.E.21-22-061 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Marie-France Poirier d'apporter les changements suivants au point 6 : 7h55 au lieu de 7h50 et 15h05 au lieu de 15h10.
- C.E.21-22-062 **IL EST PROPOSÉ** par M. Eric Yockell d'apporter les changements suivants : Art. 3.1 – 6h45 au lieu de 6h30; Art. 7 – ajouter 7h00 à 18h00.
- C.E.21-22-063 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Julie Hurtubise d'approuver les règles de fonctionnement du SDG pour l'année 2022-2023, tel que modifiées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 Grille de tarification 2022-2023

La discussion de ce sujet est remise à la séance du mois de mai.

9.3 Budget 2022-2023

Mme. Marie-Josée Ménard présente aux membres du conseil le budget initial du service de garde pour l'année 2022-2023 :

- 400 enfants au lieu de 390, en comparaison avec l'année en cours
- Allocation de fonctionnement du MEQ – les subventions ont été reçues toute de suite pour les 2 bâtisses de l'école;
- Autres cotisations des parents – plus d'enfants à temps plein que sporadiques;
- Rémunération – une augmentation de 6% aux salaires des employés;
- Frais – augmentées dû aux revenus plus grands

Étant donné l'augmentation des enfants à temps plein, les membres du conseil ont demandé si celle-ci va poser des problèmes à l'organisation pendant l'heure du dîner. Autant Mme. Menard que M. Yockell se sont montrés optimistes et confiants que ce ne sera pas un problème; des solutions envisagées : utiliser les bibliothèques; utiliser le gymnase, en apportant des tables et des chaises pliantes; utiliser les classes aussi.

- C.E.21-22-064 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Évelyne Rouillard d'approuver le budget initial du SDG pour l'année 2022-2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Code de vie et plan de lutte (violence et intimidation) 2022-2023

La discussion de ce sujet est remise à la séance du mois de mai.

11. Projet éducatif / plan d'actions

11.1 Suivi du projet éducatif et du plan d'actions 2021-2022

M. Eric Yockell fait un tour des activités en cours et à venir, jusqu'à la fin de l'année.

De plus, à titre informatif, au moment de la présente séance du conseil, la vente des billets pour le spectacle AMATEUR était rendue à environ 2 700 \$.

M. Yockell apporte des informations supplémentaires au sujet du rattrapage scolaire :

- recrutement de personnel – résultat : plus d'heures de rattrapage
- rattrapage en mathématique, surtout au 2^{ème} année, avec des dépenses d'environ 18 000 \$ et plusieurs sessions intensives de rattrapage

11.2 Sorties et activités éducatives

M. Eric Yockell présente aux membres du conseil deux nouvelles activités :

1. Sortie au Biodôme - en vertu de l'Annexe 99 « École accessible et inspirante » - le 13 mai 2022, pour les classes du 1^{ère} année, dont le coût à payer par les parents serait de 23,60 \$ / par enfant.

C.E.21-22-065 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Tanja Mutlak d'approuver la sortie et le prix à payer pour chaque enfant.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

2. Insectambulant – en vertu de l'Annexe 48 « Culture à l'école » - 9-10 juin 2022, pour les classes du 2^{ème} année – avec un prix à payer par les parents de 7,14 \$ par enfant.

C.E.21-22-066 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Marie-France Poirier d'approuver la sortie et le prix à payer pour chaque enfant.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. Autres sujets

12.1 Comité de parents

Mme. Évelyne Rouillard mentionne les suivants :

- le 9 avril a eu lieu le conseil général CPQ, dont la sécurité du transport scolaire a été

- apporté en discussion;
- 2 nouveaux représentants ont été élus par acclamation, suite aux élections pour les district 4 et 5;
 - Dans la période 20 mai – 4 juin ce sera la « semaine de l'engagement parental »;
 - Des discussions sur le taux de la réussite;
 - Une conférence aura lieu le 4 mai 2022, avec M. Bruno Landry.

12.2 Correspondance

Aucune correspondance reçue, ni par la présidente du conseil ni par la direction.

12.3 OPP

Mme. Julie Hurtubise réitère l'offre d'aide de l'OPP dans les activités de l'école.

Mme. Judith Côté suggère de cibler comme bénévoles les parents des enfants dont les classes ont des sorties prévues. Aussi, elle demande de l'aide pour l'accueil des classes de maternelle, le 2 juin, avec des bénévoles capables de traduire pendant la discussion dans différentes langues des communautés.

13. Varia

Aucun sujet à discuter.

14. Bilan de la rencontre

Bon déroulement de la rencontre.

c.É.21-22-067 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Marie-France Poirier que la prochaine séance soit virtuelle et que la dernière séance, au mois de juin, soit en présentiel.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

15. Levée de la séance

c.É.21-22-068 **IL EST PROPOSÉ** par Mme. Marie-France Poirier de lever l'assemblée à 20h27.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Marie-France Poirier
Présidente du Conseil d'établissement

Eric Yockell
Directeur